



Request For Quotation

Solicitation Number: CD-Sol 207

Date of Solicitation Launch: 08/20/2026

Objet : Demande de cotation (RFQ)

Cher fournisseur,

Helen Keller International (Helen Keller Intl) recherche des fournisseurs éligibles et qualifiés afin de fournir leur meilleure offre de prix pour le(s) article(s) ci-dessous. Si vous êtes intéressé, la cotation doit être soumise sur papier à en-tête de votre entreprise et signée par une personne autorisée.

Veuillez-vous référer aux Conditions générales ci-dessous pour la préparation de votre offre. Veuillez accuser réception de cette demande en signant l'attestation de conflit d'intérêts du fournisseur ci-dessous et indiquer votre intention de soumissionner.

Aucun appel téléphonique ne sera accepté et toute question concernant cette demande de cotation doit être soumise par écrit avant la date limite. Les questions et réponses jugées essentielles à cette cotation pourront être partagées par Helen Keller Intl avec l'ensemble des autres soumissionnaires.

Merci.

Line Item Table:

Item/Service Code	Description of Services/ Material	Specifications	Quantity	UOM	Date Required	Delivery Location Per Line
WSHKIT01	KIT, WASH KIT EAH (Eau, Assainissement et Hygiène)	Aquatabs - Comprimés de NaDCC 17mg (purifiant d'eau) (Carton en vrac de 5000 plaquettes de 10 comprimés)	6	Carton	10/30/2026	BUREAU HELEN KELLER INT,KINSHASA
WSHKIT01	KIT, WASH - KIT EAH (Eau, Assainissement et Hygiène)	Barres de savon médical Monganga (Carton de 60 pièces)	500	Carton	10/30/2026	BUREAU HELEN KELLER INT,KINSHASA

Conditions d'éligibilité des fournisseurs :

Cette demande de cotation est ouverte aux entreprises commerciales et non gouvernementales enregistrées en République Démocratique du Congo, capables de fournir et de livrer les produits, et possédant de solides antécédents en matière d'intégrité et d'éthique professionnelle.

Remarque : Helen Keller Intl n'attribuera aucun contrat à une entreprise exclue, suspendue ou proposée à l'exclusion, ni à une entreprise qui envisage de traiter avec des sociétés ou des dirigeants de sociétés exclus, suspendus ou proposés à l'exclusion, dans le cadre de la réalisation de cette activité.

Mécanisme contractuel et modalités de paiement :

Helen Keller Intl émettra un bon de commande au fournisseur. Après acceptation des biens ou services par Helen Keller Intl, le paiement sera effectué dans les 30 jours suivant la réception de la facture. (En cas de retard, Helen Keller Intl déduira 1 % du prix total pour chaque jour de retard de livraison). Le paiement sera uniquement émis au nom du fournisseur identifié sur le bon de commande ; aucun paiement ne sera versé à un tiers ou à une personne physique.

Instructions de livraison :

- Détails de l'offre : L'offre doit porter le numéro de sollicitation ci-dessus ; une description détaillée des articles cotés ; les informations sur le coût, la méthode et la date de livraison ; les détails sur les assurances et/ou garanties offertes par le fournisseur ; cotation en USD (Dollar américain) TTC.

- Informations sur l'entreprise : Copie du registre du commerce valide, certificat fiscal (enregistrement à la TVA), NIF / RCCM / ID.NAT, informations sur les prestations passées (Helen Keller Intl se réserve le droit de contacter directement les références)

Critères d'évaluation :

Les offres seront évaluées en fonction du respect des spécifications, des qualifications et de l'expérience du fournisseur, du prix, du service après-vente, du délai de livraison et des critères connexes. Helen Keller Intl sélectionnera l'offre présentant le prix le plus bas qui répond aux spécifications requises.

Date limite de soumission :

L'offre doit être soumise à Helen Keller Intl au plus tard le 04/09/2026.

Mode de soumission :

Version électronique : Signer, tamponner, scanner et envoyer la cotation sous forme de pièce jointe au format PDF à drc.procurement@hki.org avec copie à.

Durée de validité de l'offre :

Toutes les offres soumises doivent être valides pendant 120 jours à compter de la date limite de soumission spécifiée ci-dessous. Cela comprend, sans s'y limiter, les coûts, la tarification, les conditions générales, les niveaux de service et toute autre information. Si votre entreprise est sélectionnée, l'ensemble des informations contenues dans la RFQ et le processus de négociation est contractuellement contraignant et peut être accepté par Helen Keller Intl sans autre négociation.

Conditions générales :

1. L'émission de cette RFQ ne constitue pas un engagement d'attribution de la part de HKI, ni ne l'engage à rembourser les frais engagés pour la préparation et la soumission d'une offre.
2. Les pièces jointes à cette RFQ font partie intégrante de toutes les exigences.
3. HKI peut contacter les soumissionnaires pour confirmer la personne de contact, l'adresse, le montant de l'offre et s'assurer que l'offre a bien été soumise pour cette sollicitation.

4. Fausses déclarations dans l'offre : Les soumissionnaires doivent fournir des informations complètes, exactes et précises, comme requis par cette sollicitation et ses pièces jointes.
5. Divulgarion des conflits d'intérêts : Les soumissionnaires doivent déclarer toute relation passée, présente ou future avec toute partie associée à l'émission, à l'examen ou à la gestion de cette demande et du contrat prévu. L'absence de déclaration complète peut amener HKI à réévaluer la sélection du soumissionnaire potentiel.
6. Droit de sélection/rejet : HKI se réserve le droit de sélectionner et de négocier avec les entreprises qu'elle juge, à sa seule discrétion, qualifiées pour des offres concurrentielles, et de mettre fin aux négociations sans encourir de responsabilité. HKI se réserve également le droit de rejeter l'une ou l'ensemble des offres reçues sans justification.
7. Droits réservés : Les réponses à la demande de cotation deviennent la propriété de HKI. HKI se réserve le droit, à sa seule discrétion :
 - De disqualifier toute offre si le soumissionnaire ne respecte pas les instructions de sollicitation ;
 - De renoncer à tout écart par rapport aux exigences qui, selon HKI, ne constitue pas un défaut majeur justifiant un rejet ou une disqualification, ou si cette renonciation favorise une concurrence accrue ;
 - Prolonger le délai de soumission de toutes les réponses à la RFQ ;
 - De mettre fin ou de modifier le processus de RFQ à tout moment et de le réémettre ;
 - D'attribuer un contrat sur la base de l'évaluation initiale des offres sans discussion ;
 - D'attribuer une partie des biens/activités et/ou de procéder à des attributions multiples.

Attestation de conflit d'intérêts (COI) du fournisseur et confirmation de l'intention de soumissionner :

Le code de conduite et la politique d'éthique de HKI exigent une transparence totale dans le cadre de la passation des marchés. Les employés de HKI doivent éviter tout conflit d'intérêts (COI) réel ou apparent, fournir une divulgation complète de leurs actions ou relations avec les fournisseurs, entrepreneurs ou consultants potentiels, et ne doivent solliciter, demander, accepter ou accepter de recevoir un quelconque cadeau de la part d'un fournisseur ou fournisseur potentiel. Le fournisseur accepte soit de :

1. Divulguer tout conflit d'intérêts ;
2. Affirmer, au mieux de ses connaissances, qu'aucun employé de HKI, ni aucune personne associée à un employé de HKI, n'est un employé, administrateur, dirigeant, consultant auprès de/de l'organisation du fournisseur, n'a d'intérêt financier, direct ou indirect, ou n'a reçu ou ne recevra d'avantage financier direct ou indirect de l'attribution d'un contrat dans le cadre de cette sollicitation.

Aux fins de cette attestation, les personnes « associées » comprennent, sans s'y limiter : conjoint, partenaire pacsé, enfant, parent, frère/sœur, belle-famille, neveu, nièce, famille élargie. Une fausse déclaration substantielle faite dans le cadre de cette attestation et/ou le fait de ne pas faire preuve de la diligence requise pour vérifier les informations peut entraîner l'invalidation de l'offre du fournisseur. Le fournisseur est encouragé à déclarer tout lien avec un employé de HKI susceptible de créer une apparence de conflit d'intérêts, qu'il réponde ou non aux définitions ci-dessus.

En signant ci-dessous, le fournisseur confirme qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts connu, ou qu'il a déclaré tout conflit par écrit (veuillez joindre la déclaration séparément) ; et accuse réception de cette RFQ, confirmant ainsi son intention de soumettre une offre conformément aux exigences.

Nom du fournisseur :

Représentant autorisé du fournisseur :

Titre du représentant autorisé :

Date :

Signature du représentant autorisé :